



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Division  
Inspection pédagogique ré-  
gionale

Dossier suivi par  
Fabien Vautour  
IA-IPR-EPS  
Tel : 06 18 10 14 51  
Fabien.vautour@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière  
B.P. 72616  
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 11 septembre 2019

Le Recteur de l'Académie de Nantes

À

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs  
d'école

S/C de Mesdames les inspectrices et Messieurs les  
inspecteurs de circonscription du premier degré

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs  
d'établissement

S/C de Mesdames les inspectrices et Messieurs les  
inspecteurs d'académie, directrices et directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale.

**Objet :** Mise en œuvre académique de la Journée Nationale du Sport Scolaire 2019.

**La journée nationale du sport scolaire fixée au mercredi 25 septembre 2019** a pour objectif de faire connaître et promouvoir les activités des associations sportives d'école ou d'établissement et des fédérations sportives scolaires tant auprès des élèves que des parents, du mouvement sportif et des collectivités territoriales. Elle contribue ainsi au développement du sport scolaire.

À l'occasion de cette journée, des manifestations à la fois ludiques, sportives et ouvertes à tous seront organisées dans l'académie en lien avec la thématique de « **l'interculturalité** ». La promotion des relations entre différentes cultures favorisera des échanges et des rencontres variées et originales.

Ainsi, je vous invite à mobiliser enseignants et élèves afin que cette journée soit réussie et engage de nombreux jeunes gens et jeunes filles à se licencier dans le cadre du sport scolaire lors de l'année scolaire 2019-2020. Pour favoriser la pratique d'un plus grand nombre d'acteurs, quelques orientations sont préconisées :

- Cette journée peut s'organiser à partir de propositions issues des conseils d'enseignement puis des décisions du comité directeur de l'association sportive que vous présidez ;
- Des actions peuvent être adaptées pour prendre en compte tous les élèves, selon leurs niveaux et leurs besoins, y compris pour les jeunes les plus éloignés des pratiques physiques, sportives et artistiques ;
- Des organisations en intra-muros ou autour d'évènements sportifs motivants au niveau local, demandant peu de déplacements (districts) sont à encourager pour faciliter certaines démarches ;
- La possibilité de banaliser la seconde moitié de la matinée et/ou l'après-midi du 25 septembre 2019 est envisageable afin de conduire des projets qui vous sembleraient importants dans votre établissement et pour les services départementaux UNSS.

Une mobilisation importante de l'ensemble de la communauté éducative est souhaitable pour faire rayonner cette action, éléments de dynamisation et de cohésion au sein des écoles et des établissements scolaires.

Je vous remercie de votre engagement pour la réussite de cette journée dans notre académie.

Merci vivement.

William MAROIS